

Ce mercredi 29 septembre 2021, la CFDT a été reçue, avec les autres organisations syndicales de la Gendarmerie, les membres du Conseil de la fonction militaire de la gendarmerie (CFMG) par le ministre de l'Intérieur. Ce rendez-vous avait pour but de présenter le budget 2022 et de préciser les orientations prises dans le cadre du Beauvau de la Sécurité.

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE L'INTERIEUR PERSONNELS CIVILS, RETOUR VERS LE PASSÉ !

La surprise a été l'annonce de la reprise de la gestion des personnels civils de la gendarmerie par la DGGN dès 2022... **Quel retour en arrière !**

Cette communication a été complétée par la confirmation par le ministre de la création de postes pour la Gendarmerie. Reste à savoir combien et où ?

Les autres mesures évoquées sont les suivantes :

- Augmentation des équipements tels que :
 - + 6 000 véhicules PN/GN
 - +1 600 motos PN/GN
 - + de matériel informatique
 - + 25 millions pour un plan poignées de porte
- Renforcement de la formation continue, dès le 2^{ème} semestre 2022 pour les militaires.
- Le plan d'action PATS (personnels administratifs et techniques de soutien) a été défini par :
 - Avancement de C vers B + 85 Adm et 80 Tech
 - Avancement de B vers A + 12 Adm et 13 Tech
 - + 13 CAIOM (Conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer)
 - + 15 APST (Agent principal des services techniques)
- Possibilité (à l'étude) de mettre des PCIV dans les brigades (type « greffier »,) pour soulager les gendarmes.

La **CFDT** a encore signalé le problème des CSAG (Centre De Soutien Automobile De Gendarmerie), qui « sont depuis longtemps

au milieu de gué et qui commence à s'envaser »

La **CFDT** sera très présente dans les discussions sur le transfert de la gestion des personnels civils de la DRHMI vers la DGGN, où la seule chose qui compte c'est que ça marche mieux ! Mais sur quels actes et avec quels effectifs supplémentaires ?

Nous serons très impliqués aussi dans la mise en place des futurs personnels civils dans les brigades, sur l'avenir des CSAG, sur l'apprentissage...

Pour les personnels civils des CSAG, nous revendiquons encore et toujours un accès aux postes à responsabilités pour un véritable déroulement de carrière (ex : chef d'équipe pour les OE et passage en B pour les adjoints techniques)

La **CFDT** ne se satisfait pas de la soi-disant ambitieuse mesure de repyramidage. Le passage de seulement 12 catégories B en A supplémentaires sur 3 ans ressemble à une mauvaise plaisanterie !

Le Ministre nous a donné rendez-vous pour les futurs chantiers comme le travail préparatoire sur la LOPSI (Loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure), à concrétiser avant la fin de l'année.

Des grands chantiers devant nous et des discussions à venir sûrement houleuses.

La **CFDT** ne craint pas la tempête pour défendre les intérêts des personnels civils et reste à la barre pour vous accompagner au quotidien.

Paris, le 30 septembre 2021